



PIÈCE 5.1B

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Document approuvé le 28/06/2024

Servitudes d'Utilité Publique

AS1 : Servitude de protection des eaux potables et minérales

▨ Périmètre de protection éloigné

▨ Périmètre de protection rapproché

I4 : Servitude relative au passage de canalisations électriques

— Canalisation électrique aérienne

▨ Bande de protection

PM1 : Plan de prévention des risques naturels prévisibles

▨ Plan de prévention des risques inondation (PPRI)

Aléa indifférencié - Se référer à la Pièce 5.1c du dossier de PLU

T4 : Servitude aéronautique de balisage

▨

T5 : Servitude aéronautique de dégagement

▨

